



ON AVANCE, MAIS TOUT N'EST PAS RÉGLÉ...

La réunion était présidée par notre nouveau SG adjoint, M. Jullian.

Le SG adjoint a entamé la réunion en rappelant les éléments suivants :

>>> Les échanges au niveau interministériels ne sont pas achevés et toutes les propositions ne sont donc pas stabilisées. C'est notamment le cas pour le dispositif de prime JOP. Bercy espère néanmoins pouvoir nous apporter des éléments de réponse lors du prochain CSA ministériel programmé le 7 mars prochain avec la présence du ministre.

>>> Les grandes lignes de la note ministérielle du 12/02 ont également été rappelé, sur l'établissement d'un plan prévisionnel des congés, le recensement des agents indispensables sur le périmètre du Grand Bercy, la possibilité de report des congés sur 2025 et d'une augmentation du plafond du CET.

En clair, pas grand-chose de nouveau, mais un rappel sur ce qui était en cours de discussion au niveau interministériel.

../..

Les réponses du SG adjoint et de la responsable RH après nos deux tours de table et nos commentaires

>>> Il ne peut y avoir de congés imposés à Bercy. Notre ministère incite les agent·e·s à prendre des congés, comme elles et ils le font habituellement en été. Mais les chef·fe·s de service ne peuvent contraindre les personnels à poser des congés.

>>> Concernant le télétravail, le principe d'une extension à 5 jours de télétravail par semaine a été acté par la note ministérielle, il faut donc l'appliquer dans les zones impactées par l'organisation des JOP. La discussion interministérielle sur le déplaçonnement du montant annuel maximal de l'indemnisation du télétravail n'est pas encore achevée (le plafond annuel est fixé à 253,44 € depuis le 01/01/2023).

>>> Concernant les déplacements et la circulation, le SG adjoint rappelle le principe des 3 zones de sécurité : bleue avec une circulation autorisée mais réglementée des véhicules, rouge avec une circulation fortement restreinte sur accréditation et SILT (Sécurité Intérieure Lutte contre le Terrorisme) avec une circulation interdite sauf pour les secours et les véhicules de l'opération Sentinelle.

Il n'y aura pas de laissez-passer domicile-travail. Ce sera à l'agent de faire les démarches en fonction de son trajet.

La note ministérielle du 12/02 rappelle par ailleurs la nécessité de limiter au maximum les déplacements à l'abord de certains sites, comme c'est le cas pour le Grand Bercy.

Selon Bercy, en fonction des épreuves, certains secteurs seront bloqués à des instants T et libre de circulation le reste du temps. Les administrations adapteront leurs horaires et l'accès à leurs bâtiments en fonction de ces épreuves, mais grosso modo ça devrait passer. Ce que Bercy n'a pas évoqué, c'est que les plages horaires des restrictions de circulation sont bien plus larges que la stricte durée des épreuves (en règle générale, mise en place des restrictions 2h30 avant le début des épreuves et levée de ces restrictions 1h après la fin des épreuves).

La préfecture de police et Ile de France Mobilité mettent en place un site d'information sur la question de la circulation (transports en commun et route) : <https://anticiperlesjeux.gouv.fr/>

>>> Il reste à mener un travail de recensement sur les zones, un « micro-zonage » le plus précis possible pour évaluer les services et le nombre de personnes éventuellement concernées par le besoin d'accréditation.

Ce recensement servira également pour la restauration, afin de connaître les effectifs présents pour savoir s'il y aura ouverture ou pas des restaurants administratifs.

>>> Il faudra bien évidemment que les administrations tiennent compte des situations individuelles.

../..

Comme nous l'avons dit dans notre propos introductif, les choses avancent, mais lentement. Le ministère n'est d'ailleurs pas seul en cause dans cette histoire. C'est bien tout le gouvernement qui porte une lourde responsabilité sur ce manque d'anticipation. Dès l'attribution des JO à Paris à la mi-septembre 2017, un travail de prospective aurait dû être mené pour mettre en place un « rétro-planning » digne de ce nom pour l'ensemble des services de l'État. Cela aurait permis d'anticiper bien des problèmes sur la question des cotes de services, des congés, du télétravail, des colonies de vacances et des autres modes de garde des enfants des personnels mobilisés. Nos collègues des services mobilisés auraient pu être prêts et sereins pour participer à la réussite de cette grande fête du sport olympique. C'est visiblement le cadet des soucis de nos dirigeants...

[Intégralité du compte rendu à télécharger](#)

fichiers:



[Télécharger compte_rendu_jop_04032024.pdf](#) (765.61 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Luttes 2024](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank